REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **21 septembre 2017**

Compte rendu affiché le **27 septembre 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **15 septembre 2017**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Monsieur Jacques ARCHER**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	35

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Fatma FARTAS à Muriel LECERF, Yvette JANIN à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Pierre DUSSURGEY, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Charazede GAHROURI à Sacha FORCA.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Ahmed CHEKHAB, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO, Mustafa USTA**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI**

Objet :

17.09.0802
Subvention à l'association Victoire

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 25 SEP. 2017
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MONSIEUR MARGUE

Mesdames, Messieurs,

L'association « Victoire », présente sur la ville de Vaulx-en-Velin depuis 2012, développe ses actions auprès des familles vaudaises en proposant une aide alimentaire aux personnes en difficulté par le biais d'une épicerie solidaire.

Reposant sur le travail et l'énergie de 8 bénévoles, l'association compte actuellement 150 adhérents mais rencontre un succès grandissant.

En 2014, elle s'est installée dans un nouveau local situé 119 rue de la République, afin de répondre de façon optimale aux besoins et attentes des adhérents qu'elle accompagne. Cet espace a vocation à permettre une meilleure organisation de la distribution de denrées alimentaires, mais aussi à constituer un lieu convivial et générateur de lien social entre les membres de l'association et les bénéficiaires.

Pour mener à bien le développement de son action, l'association « Victoire » a sollicité la Ville afin d'obtenir son concours.

Pour mémoire, l'association Victoire a perçu 4 000 € de subvention et 1 500 € au titre du FAL.

Le problème de trésorerie rencontré nécessite ce soutien anticipé pour un retour à l'équilibre.
Par ailleurs, un accompagnement conjoncturel aidera l'association à améliorer sa gestion.

Afin de lui permettre de poursuivre son action, je vous propose de soutenir l'association grâce à l'octroi d'une subvention d'un montant de 2 000 €.

En conséquence, je vous propose :

- D'approuver le présent rapport ;
- De soutenir l'association « Victoire » en votant une subvention d'un montant de 2 000 € ;
- De dire que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65, article 6574, du budget primitif 2017.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 35
Votes Pour : 35
Votes Contre :
Abstention :

- Approuve le présent rapport ;
- Décide de soutenir l'association « Victoire » en votant une subvention d'un montant de 2 000 € ;
- Dit que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65, article 6574, du budget primitif 2017.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Hélène GEOFFROY